Reconnaissance de dettes Demande de remboursement «[SD:013]»

Afin de garantir la qualité de ses activités, l'association Unipoly permet à ses membres d'engager des dépenses au nom de l'association et de se faire rembourser sous condition de la présentation d'un formulaire de remboursement remplie avec les informations nécessaires et de pièces justificatives et que ces dépenses ont été engagées afin d'aider l'association dans son but.

Le document présent témoigne d'une irrégularité dans les pièces justificatives présentées pour les dépenses engagées sous le nom « [SD:013] ». Dans de tels cas, et en l'absence de directives précises sur les mesures à prendre, le présent formulaire sert de confirmation quant à la nature et le but des dépenses engagées sous le nom « [SD:013] ».

Par leur signature du document présent, Camil Hamdane, organisateur de la soirée « Roots for Sustainability », événement pour lequel lesdites dépenses on été engagées, et Christophe Marciot, trésorier de l'association Unipoly, confirment que les dépenses engagées sous le nom « [SD:013] » l'ont étées dans le but de servir l'association, en particulier le projet dont Camil Hamdane est membre, et de ce fait doivent être sujettes à un remboursement. Aussi les signataires confirment que les pièces justificatives présentées (voire description en 2ème page) correspondent effectivement aux dépenses mentionnées dans le formulaire de remboursement.

Organisateur de la soirée « Roots for Sutainability » :

Camil Hamdane

Le trésorier d'Unipoly : Christophe Marciot

Lausanne, le 14 juillet 2020

Reconnaissance de dettes Demande de remboursement «[SD:013]»

Descriptif des objets présents dans l'ensemble des pièces justificatives pour la dépense [SD:013] :

- 1. Un formulaire de demande de remboursement sur lequel figure les informations suivantes :
 - 1. Nom et prénom : Camil Hamdane
 - 2. Chemin du Coteau, 5 ; 1024 Ecublens VD
 - 3. Motif: Remboursement cachet musiciens fête « Roots for Sustainability ».
 - 4. Montant: 350 CHF
 - 5. IBAN: CH33 0483 5138 5825 3000 0
 - 6. Date: 14.07.2020
 - 7. Signature: *Signature de Christophe Marciot*
- 2. Un document signé de Vincent Jacques attestant du paiement du cachet des artistes à hauteur de 350 CHF pour la soirée du 04.03.2020 dans le cadre de la semaine de la durabilité.

Organisateur de la soirée « Roots for Sutainability » : Camil Hamdane

Lausanne, le 14 juillet 2020

Le trésorier d'Unipoly : Christophe Marciot

UNIPOLY – Demande de remboursement

| | prénom |
|--|--------|
| | |

Camil Hemdane

Chemin du Coteau, 5

1024 Ecubleus VD

Remboursement groupe cachet musiciens

gete "Roots for Sustainability".

Montant

350 CHF

CH33 6483 5138 5825 3000 0

Signature

14.07.2020

Toute demande doit être écrite lisiblement et justifiée exhaustivement.

[SD:013]

Nom Prénom Adresse Code postal/Ville

> Association Unipoly EPFL, Case postale 15 1015 Lausanne

Je soussigné Monsieur Vince Sacque Certifie avoir reçu la somme en liquide de 350 CHF le 04 mars 2020 de la part de Monsieur Camil Hamdane, dans le cadre de la Semaine de la Durabilité 2020 pour l'événement du 04 mars 2020 au soir au bar Satellite de l'EPFL.

le 11.06.19 à Genève.

Triques